

Résumé

Pendant l'âge du Bronze, usage de déposer des vases dans les tombes souffre de multiples exceptions. Des tombes de privilégiés peuvent n'en pas contenir (ex., les tumulus armoricains du Bronze ancien de la première série). Ceci ne signifie pas qu'une tombe ne contenant que des vases ou sans mobilier conservé soit celle d'une personne de peu. Qui avait accès à une tombe durable à l'époque ?

Les céramiques des tombes se classent en deux catégories fonctionnelles : mobilier funéraire (on rejettera le terme inapproprié d'offrande) ; urne funéraire (incinérations, inhumations en jarre). Pour la première, les vases étaient surtout les contenants de produits alimentaires disparus. Même de très belle qualité, comme les urnes, ils trouvent leurs équivalents dans les habitats : il n'existait pas de production funéraire spécifique. Parfois le choix d'un vase à l'aspect flatteur peut être significatif du rang social du défunt (ex., l'urne cinéraire de Sublaines).

L'identification des céramiques des espaces cultuels se heurte à la difficulté de définition de ces lieux, sans compter des espaces à vocation culturelle impossibles à reconnaître au sein d'espaces domestiques. Les lieux dont la vocation culturelle est certaine sont rares : certaines grottes et cavités naturelles, milieux humides (cours d'eau, lacs, marais), certains monuments à enclos fossoyés. Les céramiques ne se démarquent pas, là non plus, de la production courante des habitats.

A contrario, il exista bien une production à caractère cérémoniel spécifique ou emblématique des élites, en particulier métallique, qui n'apparaît pas dans les tombes mais dans les dépôts aquatique ou terrestres.